



GUIDE DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES DE POISY

A DESTINATION DES
ENTREPRISES PRIVÉES
COLLECTIVITÉS PUBLIQUES



LOCATION D'UNE SALLE MUNICIPALE **MAIRIE DE POISY**

Vous êtes une structure privée ou un organisme public et vous souhaitez organiser une réunion privée ou publique. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations concernant les salles communales mises en location par la commune de Poisy.

Contact

Pour tout renseignement ou demande de réservation, nous vous remercions de nous contacter **uniquement** par mail gestionsalles@poisy.fr. Une réponse vous sera apportée sous quinzaine.

Nous n'acceptons pas les demandes de réservation soumises moins d'un mois avant la date de votre événement.

Formulaire de réservation des salles

Afin de finaliser votre réservation, un formulaire est à compléter et à nous retourner par mail. Pour donner suite à l'enregistrement de votre demande, vous recevrez sous 15 jours un mail de confirmation d'option de réservation, mentionnant les justificatifs à fournir :

- *Une attestation d'assurance de responsabilité civile précisant le nom de la salle, la date et les horaires de la location*

Un contrat de location vous sera envoyé suite à la validation de la location, accompagné du règlement intérieur d'utilisation des salles.

Règlement d'utilisation des salles

Vous devez impérativement prendre connaissance du règlement intérieur, avant de signer le contrat de location et nous le retourner signé. Ce dernier précise les conditions d'utilisation des salles. Nous vous rappelons qu'il est interdit de dormir dans les salles.

Règlement intérieur des salles communales : à consulter ou télécharger sur le site internet www.poisy.fr

Remise en état de la salle

Le locataire s'engage à nettoyer les locaux et à les remettre en état après usage : rangement du matériel utilisé (tables, chaises), nettoyage de l'office de cuisine si nécessaire et de tous les appareils mis à disposition (frigo, plaques électriques).

La disposition doit être identique à celle de l'état des lieux d'entrée.

Remise des moyens d'accès

Les clés ou badges d'accès sont à **retirer en Mairie le matin même ou précédant la location, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h**. Elles sont à rapporter en main propre le matin ouvré suivant la location. Toute perte de clef vous sera facturée.

Vous ne pouvez accéder aux espaces que dans les plages horaires qui ont été réservées et spécifiées dans le contrat de location.

Facturation des salles

Une fois la location validée et le contrat de location signé, nous vous enverrons par courrier une facture avec un règlement à effectuer directement auprès du Trésor Public. Nous ne prenons plus de règlement en mairie ni de chèques de caution.

Pour information, le Podium n'est pas ouvert à la location des particuliers. Si vous souhaitez le louer dans le cadre associatif ou d'un événement d'entreprise, vous pouvez nous adresser un mail à contact@podium-poisy.fr



LE FORUM

Situation 151 Route Charles Perrault, 74330 Poisy

Capacité

Nombre de personnes maximum autorisées : 170 personnes

Usage

✓ Réunions privées et publiques, repas d'entreprise, animations, spectacles

Équipement mis à disposition

Tables (30)

Chaises (240)

WC (4)

Kitchenette (frigo, four, éviers)

Portants

1 tableau blanc mobile

1 écran mobile

Paper board

Stationnement & accès

Parking rue Charles Perrault / espace accessible aux personnes à mobilités réduites

Remise des clés ou du badge d'accès

Les clés et le badge sont à retirer en Mairie **le matin même ou précédant la location, de 8h30 à 12h**. Elles sont à rapporter en main propre le matin ouvré suivant la location. Toute perte de clef vous sera facturée.





ESPACE RENCONTRE

Situation 210 route du Collège, 74330 Poisy

Capacité

Surface : 125 m carrés

Nombre de personnes assises autorisées : 80 maximum

Usage

✓ Réunions

Équipements mis à disposition

14 Tables

88 Chaises

1 paper board

1 portant à vêtements

Balais, seau, pelle, aspirateurs

Cuisine ouverte sur la salle avec cuisinière (four électrique, 4 plaques électriques), 1 réfrigérateur + congélateur, 1 évier

Terrasse de 230 m carrés

Stationnement & accès

Parking

Espace de plain pieds

Remise des clés ou du badge d'accès

La remise du badge aura lieu le jour même, ou le jour précédant la manifestation à l'accueil de la mairie





SALLE CROIX DES PLACES

Situation 100 route du Macully

Capacité

Surface : 194 m²

Nombre de personnes assises : 50 personnes

Accès terrasse

Usage

✓ Réunions

Équipement mis à disposition

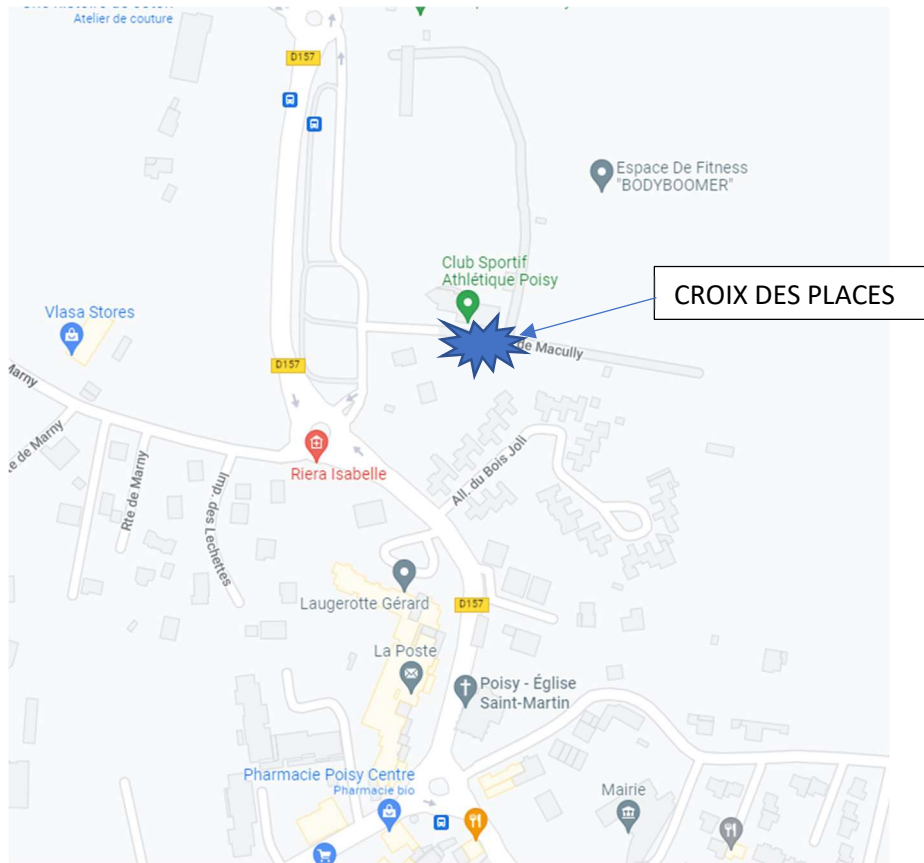
Stationnement & accès

Parking gratuit

/!\ Escalier pour accéder à la salle, pas d'accès pour personnes à mobilité réduite

Remise des clés ou du badge d'accès

La remise du badge aura lieu le jour même, ou le jour précédant la manifestation à l'accueil de la mairie



SALLE CLAIRIÈRE

Situation 56 Route de Lovagny

Capacité

Surface : 80 m² / salle 52 m²

Nombre de personnes assises : 40 personnes

Usage

✓ Réunions

Équipement mis à disposition

6 Tables

40 Chaises

2 WC

Balai, seau, pelle

Stationnement & accès

Parking souhaité vers le forum ou mairie

Remise des clés ou du badge d'accès

La remise du badge aura lieu le jour même, ou le jour précédant la manifestation à l'accueil de la mairie



